

COMPTE RENDU DU BUREAU EXECUTIF

Emetteur :

Jean Jacques MARTEL
Président Délégué

Objet : Compte rendu de la réunion du bureau exécutif de la section des anciens sapeurs-pompiers de l'UDSP des Yvelines du 06 juin 2025 à Juziers

Destinataires : Les membres du bureau exécutif des anciens, Gérard BRIAND

Pour information : Colonel Stéphane MILLOT, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Yvelines, Lieutenant-Colonel Philippe GRANGER, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines

Étaient Présents : Jean Jacques MARTEL, Xavier BASSET, Joël DUVAL, Michel PASTOUREL, Gilles CHANTREL, Maurice LE BAIL, Daniel ROUX, Jeannine GUILLAUX, Frédéric FERAY, Olivier AÏTA, Philippe PERRAUD et Xavier FOUCHER.

Étaient excusés : Gérard BRIAND

Ordre du jour :

- ❖ La bienvenue du Président,
- ❖ Validation du compte-rendu du 25 avril 2025
- ❖ Les courriers,
- ❖ Les finances et le point sur les adhésions,
- ❖ Le bilan du rassemblement départemental des JSP du 24 mai 2025
- ❖ Le bilan de La sortie du cadre noir du 25 mai 2025,
- ❖ Le tournoi régional de Pétanque Val d'Oise 24 mai 2025
- ❖ Le championnat départemental de pétanque des Sapeurs-Pompiers du 26 septembre 2025 à Rambouillet
- ❖ Le bilan de la journée détente du 01 juin 2025
- ❖ Voyages et sorties
- ❖ Les colis de fin d'année
- ❖ Le dossier de l'habillement de la section des anciens
- ❖ Les journées Portes-Ouvertes et la boutique des anciens
- ❖ La communication auprès des Présidents Amicales et Chefs de Centres "la Charte des anciens SP de France
- ❖ Le site internet et la communication,
- ❖ Questions diverses

Ouverture de la séance à 9h00

❖ **La bienvenue du Président**

Le Président Délégué, Jean-Jacques Martel, ouvre la séance et remercie les membres du bureau exécutif pour leur présence.

❖ **Validation du compte rendu du 25 avril 2025**

Il est soumis pour approbation le compte rendu du 25 avril 2025. Après un rapide tour de table, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

❖ **Les courriers.**

Le président délégué Jean-Jacques MARTEL fait état du courrier du Lieutenant Louis HEVIN, président des anciens sapeurs-pompiers du Val-d'Oise, qui présente ses excuses pour ne pas avoir été présent aux obsèques de Daniel LECORNEC, faute d'avoir été informé.

Le président de l'amicale Ouest Seine Yvelines Val-d'Oise BSPP Raymond CARON nous a informé par courrier de la tenue de sa prochaine assemblée générale, prévue le dimanche 16 novembre 2025 au centre technique de VOLUCEAU à Bailly (78). Cette invitation est adressée aux adhérents faisant partie de la section.

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Camille CRESSIER, belle-fille du Lieutenant Franck LEFEBVRE du SDIS 78, survenu à l'âge de 26 ans. En ces circonstances douloureuses, nos pensées vont naturellement à sa famille ainsi qu'à Franck. Nous leur adressons nos plus sincères condoléances et leur témoignons tout notre soutien et notre compassion.

À la suite de la réunion des présidents délégués des anciens sapeurs-pompiers de France du 16 avril à la Maison des Sapeurs-Pompiers, Jean-Jacques MARTEL nous informe avoir reçu l'ensemble des comptes rendus. L'un des sujets abordés fera l'objet principal de son édit dans le prochain bulletin d'information n°7, à savoir la prise d'adhésion des anciens par les amicales. Il considère que les unions départementales et régionales ne font pas preuve de suffisamment de rigueur sur ce point, au regard de la charte des anciens des sapeurs-pompiers de France.

Un livre sortira au mois d'octobre à la vente concernant les sapeurs-pompiers des Yvelines. Il sera vendu au prix de 39 euros.

Pour conclure, Jean-Jacques MARTEL rappelle que les anciens sapeurs-pompiers peuvent participer aux compétitions sportives nationales qui leurs sont ouvertes, telles que le ski alpin et fond, le cyclisme, le triathlon, le golf, la pétanque et autres. Il précise d'ailleurs qu'un concours départemental de pétanque se tiendra le 26 septembre à Rambouillet.

Par ailleurs, lors des championnats de France de cyclisme sur route des sapeurs-pompiers à Sauternes (Gironde), les 30 mai et 01^{er} juin 2025, Jean-Pierre LIGNOUX, adhérent de notre section, s'est illustré en terminant 5^{ème} au contre-la-montre et 8^{ème} à la course en ligne.

❖ Les finances et le point sur les adhésions

Le Trésorier adjoint, Maurice LE BAIL, présente les différents budgets ainsi que les montants déjà engagés par commission. Il attire l'attention de chaque responsable de commission sur la nécessité de respecter strictement les sommes allouées, afin d'éviter toute difficulté susceptible d'affecter la trésorerie générale.

Commissions	Budgets alloués par commission	Budgets restant par commission	Solde actuel Banque populaire	Solde réel APPROXIMATIF Banque Populaire
			12 768,75 €	-507,69 €
Achats fournitures- Secrétariat - Frais postaux - Abonnements	650,00 €	498,60 €		
Achats matériels- Habillements et logistiques	2 500,00 €	2 359,93 €		
Réunions - Assemblée générale - Le congrès - Les frais de déplacement	1 450,00 €	605,04 €		
Entretiens - Carburant VL	1 000,00 €	479,93 €		
Frais bancaires	300,00 €	138,86 €		
Commission Goûter de Noël	1 300,00 €	1 300,00 €		
Commission de la journée - animation sportive	1 300,00 €	1 300,00 €	Déjà compté	700,00 €
Commission voyages - sortie	2 100,00 €	1 272,00 €		
La boutique de la section des anciens	300,00 €	-20,00 €		
Plaques décès - les obsèques -les trophées nos remerciements	200,00 €	200,00 €		
Communication - Internet	300,00 €	300,00 €		
Prestations diverses + abonnement	1 186,35 €	842,08 €		
Colis de fin d'année et cartes cadeau	4 000,00 €	4 000,00 €	Prévision	3 255,00 €

Un détail des cotisations a été effectué également par celui-ci.

Cotisations à la section des anciens et à l'UDSPY Année 2025			
Sommes présent sur le compte			
Cotisations section - couples :	1 885,00 €		
Cotisations section - personnes seules :	676,00 €		
Cotisations section - Onglet Amicales : Pour mémoire " -13,00€ "	1 469,00 €	} →	4 030,00 €
Cotisations section - Amicales Colonne AB : Pour mémoire - 13,00 €	1 469,00 €		
Cotisations section - veuves S.P. :	206,75 €	→	206,75 €
Total cotisations section :			4 236,75 €
Cotisation UDSPY - Couples - adhérents S.P. - Colonne AA	775,50 €	→	775,50 €
Cotisation UDSPY - Seules - adhérents S.P. - Colonne AA	564,00 €	→	564,00 €
Cotisations UDSPY - Onglet Amicales - Colonne D	1 022,25 €	→	1 022,25 €
Cotisations UDSPY - Amicales - Colonne AF	1 022,25 €		
Cotisation UDSPY Adhérents SP + Personnes seules + amicales :			2 491,00 €
Cotisation UDSPY via la section par les adhérents :	11	129,25 €	
Cotisation UDSPY via les amicales :	13	152,75 €	
Total cotisation à reverser à l'UDSPY		→	2 491,00 €
Total Cotisation			6 727,75 €

Nombre d'adhérents à la SECTION des ANCIENS Année 2025		
Nombre de couples	:	117
Nombre de personnes seules	:	74
Veuves	:	21
Nombre Total Adhérents	:	329
Nombre nouveaux adhérents	:	30

Nombre d'adhérents en attente de règlement à la SECTION des ANCIENS Année 2025		
Nombre de couples	:	0
Nombre de personnes seules	:	0
Veuves	:	0

Nombre d'adhérents en attente d'inscription à la SECTION des ANCIENS Année 2025		
Nombre de couples	:	0
Nombre de personnes seules	:	0
Veuves	:	0

À la suite d'un large débat au sein du bureau, il a été décidé que le montant de la participation aux activités annuelles évoluera à compter de l'année prochaine, avec une augmentation de 1 €. Ainsi, la participation aux activités s'élèvera à 14 €. Par ailleurs, Maurice LE BAIL a présenté la nouvelle carte d'adhérent. À l'instar de celle délivrée par la FNSPF, elle sera transmise par mail, sous format dématérialisé.



❖ Les modalités de remboursement des carburants

Avant l'ouverture des débats sur ce chapitre, Jean-Jacques MARTEL nous informe que le véhicule initialement prévu pour remplacer celui de notre section nous sera livré normalement en fin d'année. Il nous informe avoir reçu du Lieutenant Alain PRADO un extincteur et d'un gilet jaune pour l'équiper.

Concernant la consommation de carburant, il est rappelé que le règlement intérieur prévoit la possibilité de rembourser les frais de déplacement engagés par les membres du bureau utilisant leur véhicule personnel. Cependant, compte tenu du niveau déjà élevé des dépenses en carburant pour le véhicule de la section, Jean-Jacques MARTEL insiste sur l'importance de respecter l'esprit associatif et appelle à la prudence dans les demandes de remboursement.

À l'issue des échanges, les modalités suivantes ont été arrêtées :

- ✓ Un plein de carburant pourra être remboursé pour 1 000 km parcourus, ou un demi-plein pour 500 km, que les déplacements soient réalisés dans un cadre associatif ou dans le cadre de missions pour le SDIS.
- ✓ La demande de remboursement sous forme de tableau devra être complétée avec soin et accompagnée soit de la facture, soit d'une copie du ticket de carte bancaire correspondant au plein effectué.
- ✓ Une fois la demande remplie, elle devra être transmise à Jean-Jacques pour validation. Il se chargera ensuite de la faire suivre au trésorier et à son adjoint pour traitement du remboursement.

L'imprimé concerné qui sera réalisé par Maurice LE BAIL, sera mis en ligne dans les documents administratifs de l'espace « Membre ».

❖ Le bilan du rassemblement départemental des JSP du 24 mai 2025

Bien que le bilan de la journée RTD soit globalement positif, Gilles CHANTREL et Olivier AITA tiennent à souligner la manière quelque peu cavalière dont le cadre de remerciement nous a été remis.

En effet, alors que d'autres partenaires ont reçu leur récompense de manière officielle, lors de la cérémonie en présence des autorités, nous l'avons reçue après coup, de main à main, à l'instar du service de santé, ce qui a pu donner une impression de manque de considération

Suite à cela, Gilles CHANTREL a exprimé ce sentiment partagé auprès de l'organisateur Francisco DOS SANTOS, tout en faisant remarquer qu'il avait lui-même consacré une grande partie de la journée précédente à renforcer l'équipe de garde de Vernouillet, et que seules trois à quatre personnes supplémentaires avaient été présentes pour monter l'ensemble des structures.

Bien que cela ne soit pas la meilleure façon d'encourager nos anciens à s'investir, il tenait malgré tout à le remercier pour le geste.

Il a également demandé s'il ne serait pas possible de récompenser, sous une certaine forme, nos anciens qui ont contribué activement à l'organisation. Une réflexion sera engagée sur ce sujet.

❖ Le bilan de La sortie du cadre noir du 25 mai 2025

Jean-Jacques Martel nous a présenté un résumé de la sortie au Cadre Noir ainsi que de son financement. Sur le budget de 1 000 euros alloué pour cette manifestation, le montant final après déduction des recettes et des dépenses s'élève à 828,00 euros. Le budget n'a donc pas été dépassé.



BILAN FINANCIER

Sortie Le Touquet - Cadre Noir

du

25 mai 2025

Dépenses 2024

20/01/2025	50PROD SAS - 33 personnes	2 145,00 €
05/02/2025	50PROD SAS - 1 personne	65,00 €
31/03/2025	50PROD SAS - 3 personnes	195,00 €
05/05/2025	Restaurant - Acompte	376,00 €
13/05/2025	Restaurant - Solde	878,00 €
25/05/2025	Petit déjeuner	198,00 €
27/05/2025	Transport - Class-Car	2 595,00 €

Total dépenses : 6 452,00 €

Ecart : -828,00 €

Participations 2023

15/05/2025	Participations	5 624,00 €
------------	----------------	------------

Total participation : 5 624,00 €

❖ Le tournoi régional de Pétanque Val d'Oise 24 mai 2025

Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Trois équipes de notre section des anciens étaient engagées pour représenter fièrement nos couleurs dans une ambiance conviviale et fraternelle. Une quarantaine de personnes était présente à cette manifestation. Félicitations à L'équipe de Xavier basset qui a fini troisième.

La remise des trophées s'est tenue en présence de Madame Florence PORTELLI, Maire de Taverny et Vice-Présidente de la Région Île-de-France, de Madame Corinne KIEFFER, Maire-adjointe en charge des sports et de la vie associative, ainsi que du Lieutenant Louis HEVIN, Président Délégué des anciens de l'UDSP du Val-d'Oise.

❖ Le championnat départemental de pétanque des Sapeurs-Pompiers du 26 septembre 2025 à Rambouillet (voir affiche ci dessous)

13^e CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
DE PÉTANQUE
Rambouillet

Vendredi 26 septembre 2025 début des parties à 9h

Doublettes formées
SP ET PATS
hommes/mixtes/
femmes
Petit déjeuner offert
Restauration
sur place.

**23 rue Antoinette
Vernes
78120 Rambouillet**

Inscription :
10€/personne

❖ Le bilan de la journée détente du 01 juin 2025

Notre Président délégué Jean Jacques MARTEL remercie les membres de la commission ainsi que les épouses pour l'organisation de cette journée. Le président délégué du Val d'Oise Louis HEVIN était également des nôtres lors de cette journée.

Le bilan de la journée est de :

Réservation de l'étang => 600 €

Traiteur => 1140 €

Boulangerie => 69 €

Auchan => 18,85 €

Lidl => 95,80 € et 51,78 €

Soit un coût total de 1975,43 €

En entrée d'argent pour la participation 644,00 € de chèques, virement de 272,00 € et 30 € en espèce.

Soit 946,00 € en entrée.

Soit toutes déductions faites 1029 € engagés sur le budget alloué de 1300,00 €

Sans compter les lauréats des deux activités du jour, Jean-Jacques MARTEL a tenu à souligner l'importance de récompenser l'ensemble des participants en leur attribuant un lot. Certains de nos convives sont repartis les mains vides, alors que, les années précédentes, un petit sac contenant quelques cadeaux leur était offert.

À ce sujet, Xavier BASSET a fait remarquer qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir des lots en l'absence de financement. Il a été convenu que, si le budget annuel n'est pas entièrement utilisé, une partie pourrait être consacrée à l'achat de ces lots, afin de faciliter leur attribution lors des événements.

Xavier BASSET s'est également interrogé sur l'opportunité de revoir à la hausse les tarifs de participation, ceux-ci n'ayant pas évolué depuis plusieurs années. Il a été proposé que **cette** question soit inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion pour discussion et décision.

Par ailleurs, Jean-Jacques MARTEL nous informe qu'une banque offre une dotation gratuite de 60 tee-shirts.

Dans ce contexte, il suggère une revalorisation des participations afin de compenser les dépenses liées à l'achat de lots supplémentaires.

❖ Voyages et sorties

La commission « Voyages et sorties » s'est réunie le mardi 3 juin 2025 afin d'examiner et de débattre des différentes propositions de voyages et sorties pour l'année 2026.

À l'issue des échanges, les propositions suivantes ont été retenues :

1. Voyage aux Pays-Bas – « La Hollande et ses tulipes »

Dates : du 11 au 13 avril 2026

Organisateur : société TEIXEIRA

Coût : 675 € par personne pour un groupe de moins de 40 participants

Participation des adhérents : 60 € par mois pendant 11 mois

Participation de la section : jusqu'à 1 000 € sur le budget prévisionnel 2026

À vérifier : les garanties de l'assurance proposée (22 € par personne)

Prochaine étape : rendez-vous prévu avec la société TEIXEIRA le jeudi 12 juin 2025 à 14h00 pour négocier les conditions du contrat

2. Sortie à Paris – Visites culturelles

Période envisagée : septembre ou octobre 2026

Programme : visite de l'Opéra Garnier et de ses décors, déjeuner inclus, puis visite de Notre-Dame de Paris
Coût estimé : entre 120 et 150 € (comprenant transport, visites et déjeuner)

3. Sortie théâtre - « L'Âge d'or » avec Kad MERAD et Michèle LAROQUE

Date : 2 décembre 2026

Lieu : Zénith de Rouen (ou autre salle à confirmer)

Coût estimé : entre 150 et 170 € (comprenant transport et dîner)

❖ Les colis de fin d'année

Nous disposons, selon les prévisions financières, d'un budget de 4 000 €.

La question du maintien ou non des colis se pose, notamment si les dépenses engagées au cours de l'année ne permettent pas de les financer.

Le président de l'UDSPY a exprimé son souhait de maintenir cette action.

Toutefois, le bureau exécutif propose que l'UDSPY participe financière aux coûts, pour deux raisons principales :

- À l'origine, ces colis ont été mis en place en fin d'année durant la période « COVID », afin de compenser l'absence d'activités ;
- Le budget actuel de la section reste très contraint, et toute dépense supplémentaire doit être strictement encadrée.

L'hypothèse de financer les colis pour une valeur de 22 € a été évoquée dans le cas où le budget ne permettrait pas de financer les colis traditionnels.

Une autre option envisagée serait de supprimer purement et simplement cet avantage, si les contraintes budgétaires ne permettent aucune alternative viable et si l'UDSPY ne prenne pas en charge les 50% demandés.

❖ Le dossier de l'habillement de la section des anciens

Concernant l'arrivée prochaine du Lieutenant honoraire Benoît PIERDET au sein de la section, une demande a été adressée au Colonel Stéphane MILLOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours des Yvelines, afin d'obtenir l'autorisation de maintien de sa tenue TSI pour lui permettre de participer aux différentes cérémonies et manifestations en lien avec le SDIS.

Suite à l'accord donné par le Colonel, le Lieutenant honoraire PIERDET pourra conserver sa tenue et recevra, en complément, les éléments nécessaires à cet usage (calot, plastron, etc.).

Le Président délégué, Jean-Jacques MARTEL, tient à préciser que certains adhérents — à savoir S. DULU, Michel FOUGEREUX, DUPUIS, Sergio GARCIA et Jean CHEVAUX — n'ont pas respecté leur engagement relatif à l'attribution des effets vestimentaires destinés à la participation aux cérémonies.

Un courrier leur sera adressé afin de les inviter à faire preuve d'une présence plus régulière et impliquée. À défaut, ils seront priés de restituer les tenues qui leur ont été confiées.

Suite à la réunion des Présidents délégués des anciens sapeurs-pompiers de France, Jean-Jacques MARTEL nous informe que la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) a mis en place une nouvelle tenue officielle destinée aux anciens sapeurs-pompiers.

Les tarifs appliqués pour une commande sont les suivants :

- Veste à l'unité pour un nombre de 1 à 9 personnes : 68 €
- Casquette à l'unité avec écusson des anciens pour 10 personnes minimum : 10 €
- Polo manches courtes à l'unité pour 10 personnes minimum : 19 €
- Polo manches longues à l'unité pour 10 personnes minimum : 24 €

Pour le moment la tenue TSI reste de rigueur à la demande du DDSIS.

❖ Les journées Portes-Ouvertes et la boutique des anciens

Concernant la vente des pin's, Joël DUVAL a proposé d'augmenter leur prix de vente de 6 € à 7 €, compte tenu du coût d'achat unitaire fixé à 5,18 €.

Aucune décision n'a été prise à ce sujet pour le moment.

Par ailleurs, Jean-Jacques MARTEL souhaite avant toute participations aux journées « portes ouvertes », obtenir l'accord préalable du président de l'amicale ainsi que du chef de centre.

Dans le cadre de la journée « portes ouvertes » du CSP Poissy, Olivier AITA nous confirme avoir obtenu l'accord du président de l'amicale pour la présentation d'un stand par la section et pour sa collection de tenues et de casques.

Les prochaines JPO

Le 14 juin 2025

- CIS Chevreuse le de 10h à 17h30
- CIS Vélizy-Villacoublay de 9h00 à 18h30
- CIS Villepreux de 10h à 18h

Le 28 juin 2025

- CSP Poissy de 10h à 17h

Le 20 septembre 2025

- CIS Ablis

La journée découverte

Le 14 juin 2025

- CIS La celle saint cloud de 10h à 18h

Une enquête sera effectuée par Joël DUVAL pour déterminer les présidences. Ce qui est retenu : Villepreux, Poissy, Bois d'Arcy, Ablis,

Le samedi 17 mai 2025, dans le département de l'Aube a eu lieu l'inauguration du musée de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. À cette occasion, l'Adjudant-Chef Olivier AITA qui nous a représenté à cette manifestation et nous propose dans ce département qu'il connaît bien d'être reçu par le Lieutenant de TROYES Ouest et de visiter en septembre sur une journée le musée et la ville de Troyes. et éventuellement une seconde journée pour la visite de Colombey les deux églises ou le musée de la Résistance de MUSSY dans la matinée et pour l'après-midi pour les caves à champagne. Sa présentation nous semble alléchante mais le calendrier étant chargé le bureau préfère reporter ce séjour au printemps 2026.

❖ La communication auprès des Présidents Amicales et Chefs de Centres 'la Charte des anciens SP de France

Un courrier sera adressé aux présidents d'amicale pour leur transmettre la charte fédérale des anciens sapeurs-pompiers, le flyer de présentation de la section et une affiche. Une copie sera adressée aux chefs de centre pour information. Concernant l'édito du prochain bulletin d'information (n°7), Jean-Jacques MARTEL se chargera de rédiger un texte mettant en lumière le constat selon lequel certaines amicales ne prennent plus en charge leurs anciens et, de surcroît, ne les invitent plus aux célébrations de la Sainte-Barbe.

Entrevus avec les chefs de centre :
CS Villepreux le mardi 20 mai 2025 :

Etaient présents : Le lieutenant Jean-Marie DABRICOT, Gilles CHANTREL et Joël DUVAL
CS la Celle Saint Cloud le 30 mai 2025 :
Etaient présents : Capitaine Pierre CABOCHE et le secrétaire de l'amicale, Joël DUVAL (voir compte rendu de Joël de cette même date)
Ces entrevues ont pour objectif de valoriser notre section en mettant en lumière l'ensemble de ses actions quotidiennes.
Un flyer leur a été distribué.

❖ Le site internet et la communication,

Deux articles sont en cours de rédaction :

- CIS Trappes (1840-1989) : en attente de documents d'archives que la mairie de Montigny-le-Bretonneux pourrait détenir.
- CIS Ablis (1831 à nos jours)

Par ailleurs, d'autres recherches sont en cours auprès des Archives départementales des Yvelines, concernant les casernes suivantes :

- La Celle-Saint-Cloud
- Chevreuse
- Villepreux
- Montfort-l'Amaury
- Mantes et Mantes-la-Ville
- Magnanville
- Ainsi qu'un complément pour Ablis

L'ensemble des documents collectés sera archivé et traité progressivement, en fonction de l'avancement et de la disponibilité des éléments nécessaires à la rédaction des articles.

Statistiques :

Pages et écrans: Chemin de la page et classe de l'écran						
Personnalisée 1 janv. - 1 juin 2025						
	Chemin de la page et classe de l'écran	Vues	Utilisateurs actifs	Vues par utilisateur actif	Durée d'engagement moyenne par utilisateur actif	Nombre d'événements Tous les événements
☒	Total	5 000 100 % du total	696 100 % du total	7,18 Égal à la moyenne	2 min 26 s Égal à la moyenne	100 % c
☐	1 /	1 649 (32,98 %)	463 (66,52 %)	3,56	55 s	4 559 (36
☐	2 /connexion-adherent/	1 055 (21,1 %)	335 (48,13 %)	3,15	1 min 15 s	2 516 (20
☐	3 /espace-adherent/	709 (14,18 %)	119 (17,1 %)	5,96	1 min 21 s	1 543 (12
☐	4 /flash-info/	250 (5 %)	80 (11,49 %)	3,13	42 s	631 (5
☐	5 /lettres-dinfo/	250 (5 %)	72 (10,34 %)	3,47	50 s	603 (4
☐	6 /documents-adherents/	175 (3,5 %)	50 (7,18 %)	3,50	1 min 30 s	487 (3
☐	7 /culture/	174 (3,48 %)	59 (8,48 %)	2,95	51 s	407 (
☐	8 /formulaire-dadhesion/	174 (3,48 %)	105 (15,09 %)	1,66	49 s	340 (2
☐	9 /membres-du-bureau/	158 (3,16 %)	107 (15,37 %)	1,48	51 s	342 (2
☐	10 /connexion-visiteur/	116 (2,32 %)	75 (10,78 %)	1,55	37 s	232 (1

Flyers :

Après accord du trésorier la conception améliorée du flyers sur Vitasprint sera fin financé par le budget commucation.



Projets :

Refonte page d'accueil du site www.asp78.fr

1) Intégration d'un calendrier dynamique en ligne

Mise en place d'un calendrier interactif sur la plateforme ASP78, permettant :

- une inscription immédiate aux manifestations gratuites,
- une inscription différée pour les événements nécessitant un versement (activée au moment opportun).

Le tout consultable par les membres du bureau exécutif

2) Présentation de la section sous forme de capsule vidéo)

(A définir avec la COM du SDIS 78)

3) FOND Revisité

Photos :

Concernant les photos destinées à notre bulletin d'information, le président délégué, Jean-Jacques MARTEL, se rapprochera du Colonel OGER afin de lui demander que le photographe prenne systématiquement en compte les anciens lors des cérémonies.

❖ Questions diverses

Jean-Jacques MARTEL nous informe qu'il sera présent, accompagné de Joël DUVAL et de Daniel ROUX, au congrès national des sapeurs-pompiers qui se tiendra au Mans. Ils participeront à l'Assemblée générale de la Fédération le vendredi 10 octobre 2025 à 18h00. Cette assemblée sera suivie par l'intervention du ministre de l'Intérieur.

La réunion fédérale des anciens sapeurs-pompiers de France se déroulera le même jour, vendredi 10 octobre 2025 à 10h00. À ce jour, le programme des festivités n'a pas encore été communiqué.

Concernant le goûter de Noël prévu le 29 novembre 2025 à Chatou, Jean-Jacques MARTEL demande à Philippe PERRAUD de prendre contact avec M. François SCHMITT afin de se coordonner sur l'aménagement du gymnase, notamment en ce qui concerne le positionnement des tapis au sol. Enfin, pour les autres manifestations prévues en 2026, Jean-Jacques MARTEL confirme un retour positif concernant les réservations de salles, ce qui permet d'envisager leur organisation dans de bonnes conditions.

Xavier BASSET demande s'il est possible en passant par le DDSIS d'avoir un VTU adapté pour transporter la nouvelle Stèle. La question sera posée à l'UDSPY.

Enfin, concernant le secourisme, Jean-Jacques MARTEL s'interroge sur l'état d'avancement de la sensibilisation destinée aux anciens. À ce sujet, Gilles CHANTREL se propose d'assurer cette formation sur une journée. Il reste dans l'attente d'un retour de Sébastien HERMET, responsable secourisme de l'UDSPY, pour pouvoir la mettre en place.

Après un tour de table et en l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 12h30.

Le secrétaire de séance



Gilles CHANTREL

Le Président Délégué



Jean Jacques MARTEL